PROCÈS VERBAL DU CONSEIL D'ADMINISTRATION DU CENTRE COMMUNAL D'ACTION SOCIALE

MAIRIE D'AUBERGENVILLE

1, AVENUE DE LA DIVISION LECLERC CS 20516 78416 AUBERGENVILLE CEDEX



TÉLÉPHONE : 01 30 90 45 00 mairienet@aubergenville.fr

L'an deux mille vingt cinq, le jeudi 27 février à 19h00, le Conseil d'Administration du Centre Communal d'Action Sociale légalement convoqué, s'est réuni au lieu ordinaire de ses séances sous la présidence de : Monsieur Mario MANCUSO Vice-Président.

<u>Etaient Présents</u>: Mario MANCUSO - Patricia DUTEL RODI - Françoise PERSIDE - Marie Josée VOINIER - Marc CONGARD

<u>Absents Excusés</u>: Edward DANGELOT - Gilles LÉCOLE - Thierry MONTANGERAND - Virginie MEUNIER - Sybille MARCHAND

Les membres du Conseil d'Administration n'ont pas délibéré sur les points suivants :

- Rapport d'Orientations Budgétaires 2025,
- Financement des dossiers administratifs SOLIHA Yvelines,
- Création d'un poste de Conseiller supérieur socio-éducatif,
- Questions diverses.

Faute de quorum physique.

P/Le Maire, Président du CCAS Le Vice-Président, Mario MANCUSO.

